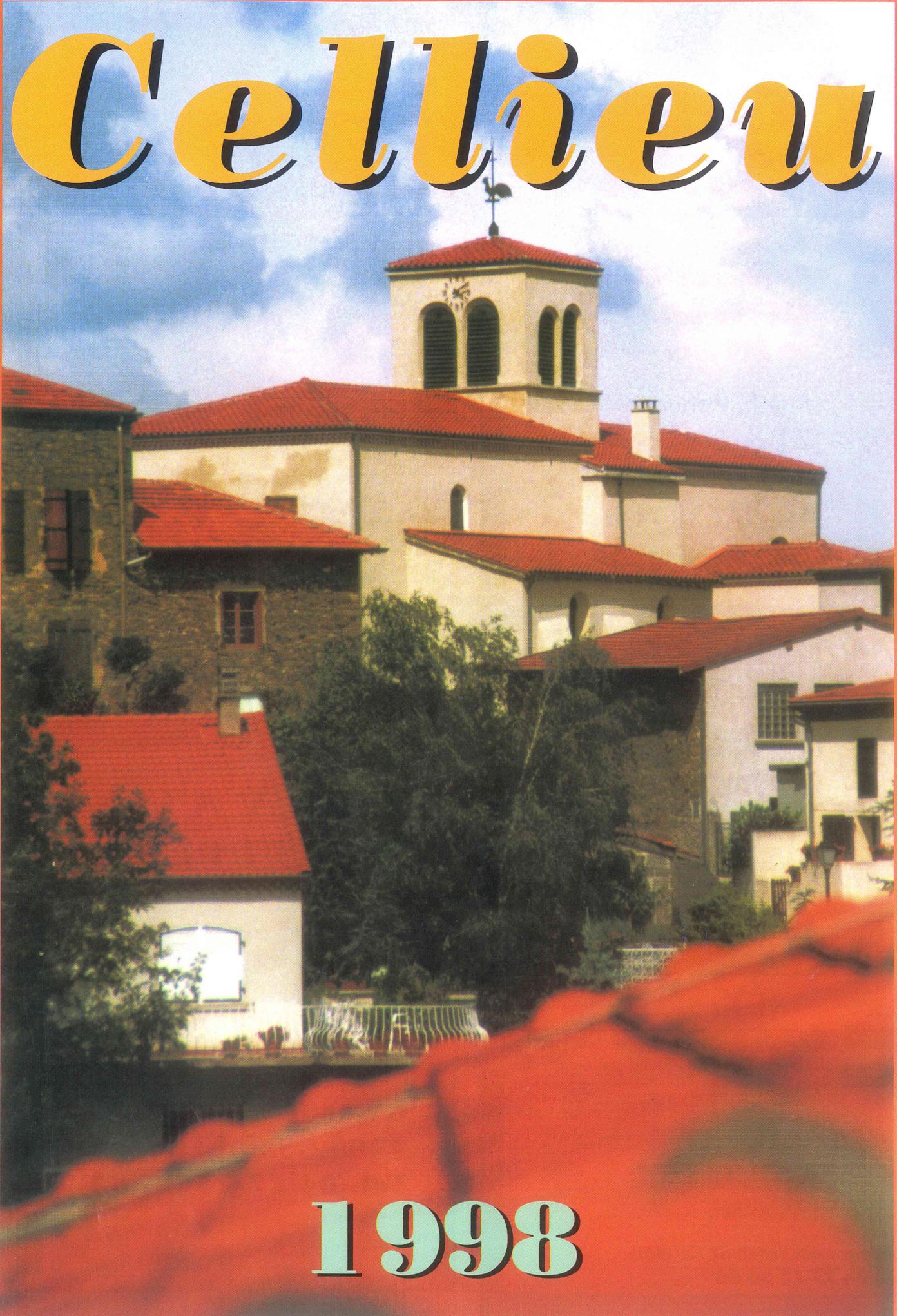


Cellieu

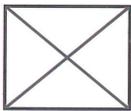
A photograph of a village in Cellieu, France. The central focus is a church with a square bell tower topped with a red-tiled roof and a weather vane. The church has a light-colored facade and several arched windows. Surrounding the church are other buildings with red-tiled roofs, some with stone walls and others with white plaster. The scene is set against a blue sky with scattered white clouds. In the foreground, a blurred red-tiled roof is visible, suggesting the viewer is looking from an elevated position. The overall atmosphere is peaceful and scenic.

1998



**Constructions
Mécaniques
et Médicales**

Rue E. Beaune
Z.I. du Puit Camille
42000 Saint-Étienne
Tél. : 77.38.74.15
Fax : 77.41.03.56



CHAUFFAGE SANITAIRE
ZINGUERIE

**MONTEILLER
Bernard**

LA CHATAIGNIERE CELLIEU
42320 LA GRAND CROIX

Tél. 04 77 20 73 16
Fax 04 77 20 78 30

toute maçonnerie - rénovation - ravalement de façades
peintures - placo-plâtre - carreaux-plâtre - carrelage collé

**Robert
DE CARVALHO**

Siège social : PEYRIEUX CELLIEU
Tél. 04 77 73 30 65

SOMMAIRE

Pages

- 1 Le mot du Maire
- 2 Calendrier des manifestations 98
- 3 Syndicat Intercommunal des Roches
- 4 Réalisations 97
- 5 Syndicat des eaux Cellieu Chagnon
- 6 Petite enfance
- 7 Vos démarches administratives
- 8 Valise pédagogique du syndicat intercommunal du pays du Gier
- 9 Projet pour le développement du pays du Gier et de l'Est Stéphanois
- 10 Vous avez 17 ans
- 11 Etat Civil
- 12/13 Cellieu en action
- 14 Urbanisme
- 15 Autoroute A45
- 16 Ordures ménagères
- 17 Ecole Publique de Cellieu
- 18 Comité des Fêtes
- 19 Ecole Saint-Joseph
- 20 Maison pour tous de Cellieu
- 21 Jeu du foot
- 22 Club Loirirs et Amitiés
- 23 Le Mej - Le restaurant scolaire
- 24 Association de défense du site de Cellieu

TRAVAUX ROUTIERS

SCR

SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DE LA ROUTE

81, rue Jean Huss
42002 Saint-Étienne
Tél. 04 77 25 33 84



Le Mot du Maire

Les années se succèdent, et chacune d'entre elles apportent ses problèmes à résoudre. Je voudrais par ce mot, faire le point de la situation et en donner quelques explications.

Les années 95/96 ont vu nos efforts se poursuivre dans le domaine de l'assainissement (programme "La Jusserandière - Le Poizat") et de la voirie par l'aménagement du Centre Bourg (autour de l'Eglise).

1997, avec encore des travaux d'assainissement, la réalisation, de la tranche de "La Jardière", et l'acquisition de l'immeuble Canale.

Cette année a été aussi une longue période de réflexions sur le projet d'aménagement de la "Place de Verdun". Dans un premier temps, il avait été envisagé de garder une partie des bâtiments existants (maison Canale), pour une réhabilitation. Des partenaires financiers et techniques ont été contactés, aucun n'a accepté de se joindre à nous pour cette opération, qu'ils estimaient beaucoup trop élevée par rapport aux résultats que nous pouvions en attendre.

Suite à ces conclusions, le conseil municipal s'est résolu à la démolition totale de cet îlot.

En conséquence, les travaux futurs porteront sur la requalification de la voie départementale n°37, dans la traversée du Bourg et l'aménagement paysagé de ce site avec créations d'espaces verts et de places de stationnement.

Quant à 1998, nous avons en projet la création d'une toiture traditionnelle à deux pentes avec tuiles sur l'Ecole du "Calvaire", afin de remédier aux problèmes d'infiltration des eaux de pluie par la toiture actuelle en terrasse.

Nous allons également faire procéder à une étude pour la réalisation d'un réseau d'assainissement pour les hameaux de "La Cognetière", La Jallière et Le Trêve".

Il ne faut pas oublier, que la Commune est également engagée pour le financement des 4/5ème de la dépense dans la construction de la salle omnisports et des vestiaires sur l'aire des "Roches".

Dans l'espoir que ces projets verront leur aboutissement en 1998, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Marcel VILLARD

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 1998

SALLE POLYVALENTE :

Janvier :

Samedi 24 : Belote du Sou des Ecoles
Samedi 31 : Belote ACCA

Février

Dimanche 15 : Loto J.S.C.
Samedi 21 : Concours Tarot du Comité des Fêtes
Samedi 28 : Carnaval

Mars :

Samedi 28 et Dimanche 29 Rencontre Inter-Chorale

Mai :

Samedi 2 : Soirée Théâtre
Samedi 16 et Dimanche 17 Vente de plantes OGECC

Juin :

Samedi 6 et Dimanche 7 : Vente de plantes
Ecole St Joseph
Vendredi 19 : Assemblée Générale JSC
Dimanche 28 : Fête de la Cerise

Septembre :

Samedi 12 : Assemblée Générale ACCA

Octobre :

Vendredi 23 : Assemblée Générale Comité des Fêtes
Mercredi 28 et Jeudi 29 Vente de Plantes OGECC

Novembre :

Samedi 7 : Soirée Folk MPT
Samedi 14 : Repas J.S.C.
Dimanche 22 : Loto Sou des Ecoles
Samedi 28 : Belote Loisirs Amitiés

Décembre :

Samedi 5 : Concours Belote OGECC
Dimanche 6 : Repas 3^e Age offert par le CCAS
Samedi 12 : Arbre de Noël de l'Ecole Publique
Dimanche 13 : Repas Club-Loisirs Amitiés-
Samedi 19 : Arbre de Noël de L'Ecole St Joseph
Samedi 26 : Belote J.S.C.

STADE DES ROCHES :

Mai

Samedi 23 : Tir au pigeon Chagnon
Vendredi 29, Samedi 30 et Dimanche 31: Tournoi J.S.C.
Dimanche 30 août : Kermesse

Juillet :

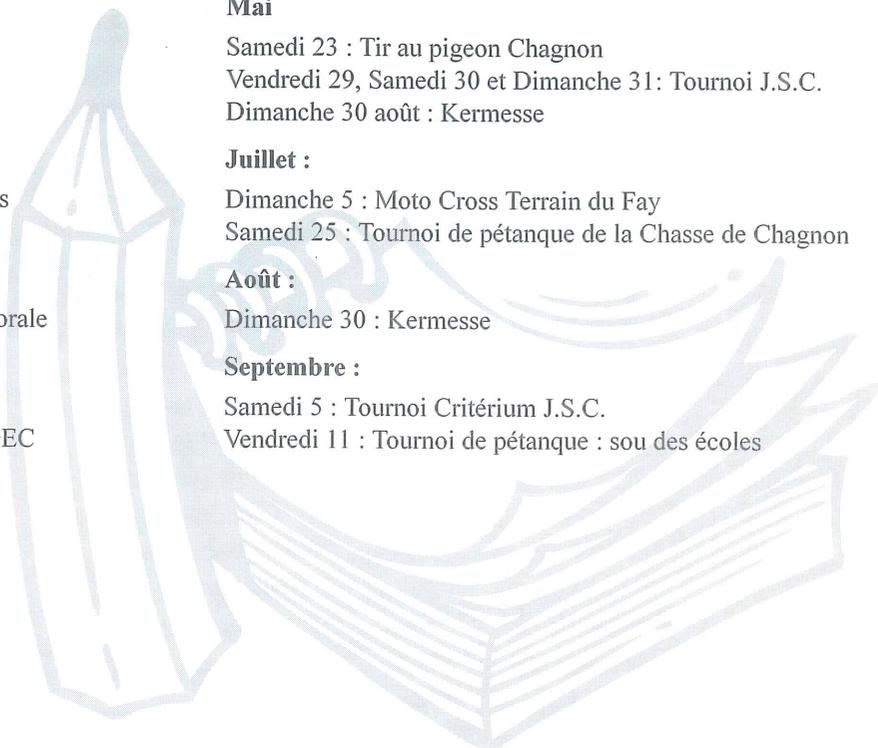
Dimanche 5 : Moto Cross Terrain du Fay
Samedi 25 : Tournoi de pétanque de la Chasse de Chagnon

Août :

Dimanche 30 : Kermesse

Septembre :

Samedi 5 : Tournoi Critérium J.S.C.
Vendredi 11 : Tournoi de pétanque : sou des écoles




Menuiserie BERNE

*MENUISERIE - BOIS - PVC
DOUBLE VITRAGE - ESCALIER
VOLETS ROULANTS - STORES - BANNES*

6, rue Blanqui Tél. : 04 77 22 59 88
42400 ST-Chamond Fax : 04 77 22 17 66

Platrerie Peinture



**DÉCORATION
FAÇADE**

**Laurent Jean-Louis
Tél. 04 77 20 75 78**

3, lotissement "Les Genêts" - 42320 ST-Christo-En-Jarez

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Serge BONNARD**

Rénovation électrique - Chauffage électrique
Electricité agricole - Dépannage brûleur mazout
Dépannage électrique chambre froide -

ZI La Péronnière- 42320 LA GRAND-CROIX
Tél. : 04 77 73 01 73 ou 06 09 80 62 01 pour urgence

Fax 04 77 73 20 09

Alphapage / 36 60 60 60 code - 200 83 84

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ROCHES

Syndicat Intercommunal des "Roches"
 Dans le bulletin précédent, nous espérons que le début des travaux de construction des vestiaires et de la salle omnisport, interviendrait au cours du 2ème semestre 97. Nos engagements ont été tenus, puisque les travaux ont commencé le 1er octobre 97, malgré des modifications apportées.

En effet, un permis de construire avait été déposé pour la réalisation d'une grande salle avec pour dimensions 36 m x 36 m. Or, à la requête d'associations, nous demandant une salle pour la pratique du handball, un 2ème permis a dû être déposé, en vue de porter les dimensions de cette grande salle à 45 m x 23 m. (voir plan)

Les différents services départementaux, notamment la commission de sécurité, ayant émis un avis favorable su le projet, les appels d'offres ont pu être réalisés et les différentes entreprises retenues pour les différents lots, à savoir :

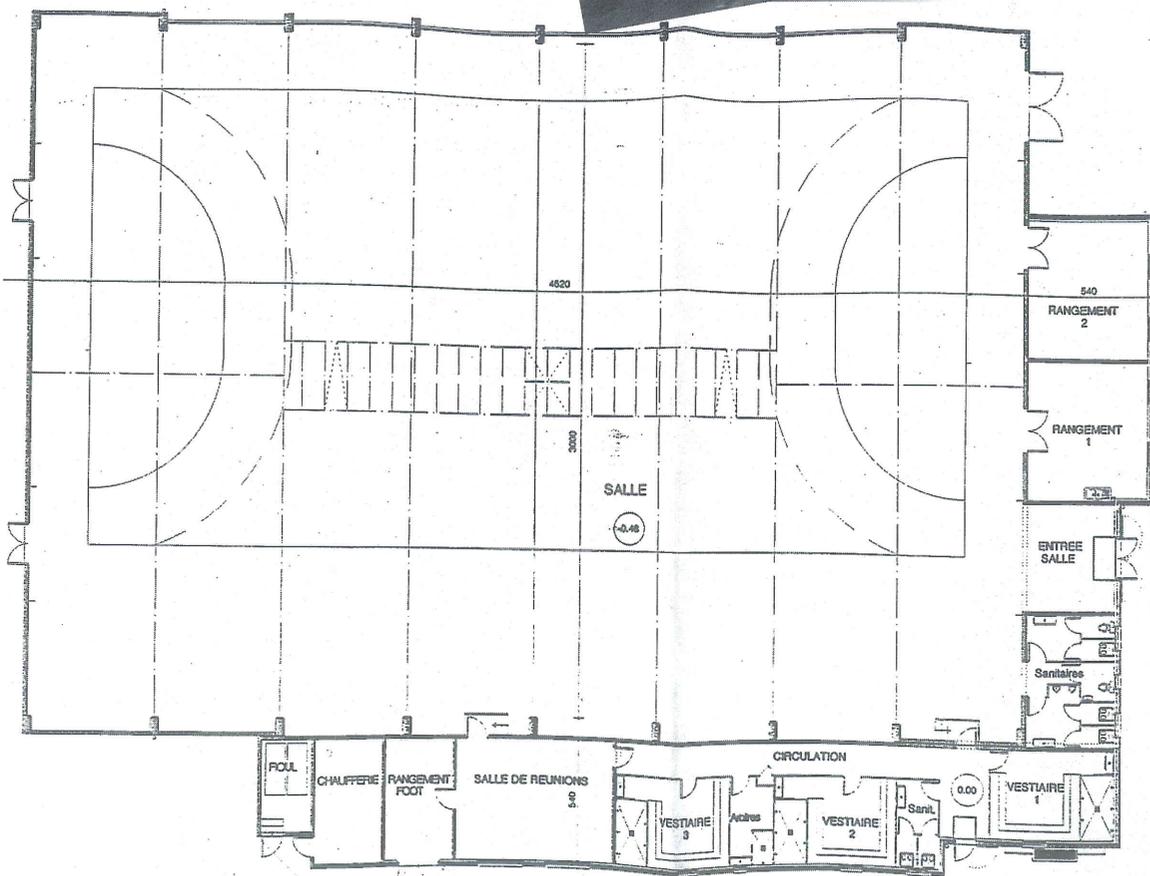
- Lot 1 : Terrassement
- Sarl Thollot de Farnay
- Lot 2 : Maçonnerie
- Entreprise Antona de St-Chamond
- Lot 3 : Dallage
- Sib Bordas de Ternay (69)
- Lot 4 : Charpente bois
- Darl Liotier de St-Cyprien
- Lot 5 : Couverture Bardage
- Entreprise Spapa de la Talaudière
- Lot 6 : Etanchéité
- Entreprise Spapa de la Talaudière
- Lot 7 : Menuiserie PVC
- Entreprise Pastibaie de Pralong
- Lot 8 : Menuiserie Bois
- Entreprise Berne de St-Chamond
- Lot 9 : Carrelage
- Entreprise Lumia de l'Horme
- Lot 10 : Plâtrerie-Peinture
- Entreprise Clémente de St-Etienne

- Lot 11 : Métallerie
- Entreprise Prier de Rive de Gier
- Lot 12 : Plomberie Sanitaire
- Entreprise Monteiller de Cellieu
- Lot 13 : Chauffage fioul
- Entreprise Monteiller de Cellieu
- Lot 14 : VMC
- Entreprise TTE de Firminy
- Lot 15 : Electricité
- Entreprise TTE de Firminy

Les travaux sont prévus pour une durée de 10 mois.

Nous souhaitons que ce délai soit respecté, et rendez-vous en juillet 1998 pour l'inauguration.

Le président.



ETAT DES SURFACES

- Salle :	1404,50m ²
- Entrée salle :	19,50
- Rangement 1 :	32,90
- Rangement 2 :	32,90
- Vestiaire 1 :	21,50
- Vestiaire 2 :	21,50
- Vestiaire 3 :	21,50
- Vestiaire arbitre :	7,30
- Salle de réunions :	37,80
- rangement foot :	16,20
- Sanitaires :	29,70
- Entrée vestiaires :	8,70
- Circulation :	21,30
- Placard :	0,30
- Chaufferie :	16,50
- Stockage fioul :	8,90

Total S.U. = 1701,00 m²

- Auvents : 90,00 m²

REALISATIONS 97

- Achat Maison Canale et frais de notaire (La Commune a exercé son droit de préemption, qui a dû être motivé en raison d'une estimation, des services des domaines moindre)	297 994 F
- Acquisition Matériel Informatique Mairie (P.C. pour la bureautique et imprimantes laser)	15 552 F
- Aménagement du secrétariat (réfection et mobilier), du sol de la salle de réunion au-dessus de la Mairie, du couloir et d'un bureau pour l'assistante sociale	79 841 F
- Acquisition d'un central de téléphone pour la Mairie	12 000 F
- Réfection de la salle du réfectoire de l'Ecole Publique avec achat de mobilier et achat bureaux Ecoles	108 492 F
- Remplacement de la chaudière à l'Ecole du "Calvaire"	87 941 F
- Acquisition de matériels divers	
* Tapis salle polyvalente pour Karaté	7 190 F
* Giro-broyeur	9 620 F
* Serre et balconnières	13 000 F
* Remplacement extincteurs usagers	6 300 F
* Panneaux de signalisation	8 670 F
* Panneau (plan) à l'entrée du village	3 376 F
* Remplacement aspirateur salle polyvalente	2 485 F
* Pompe et groupe électrogène	3 186 F
- Réfection du Mur de soutènement de la "Rue des Amandiers"	167 031 F
- Travaux de voirie (élargissement chemin du Trat, solde honoraires D.D.E pour Tour du Village, réfections des voiries communales)	309 000 F
- Assainissement de "La Jardière" Acompte payé à ce jour sur un programme suivant marché s'élevant à 962 000 F	322 600 F



Du fait, du fonds de roulement de la Commune et des subventions, qu'elle a pu prétendre pour certains travaux
- **Aucun emprunt n'a été fait cette année.**



RÉGION CENTRE

Agence de Saint-Etienne

- Étanchéité, asphalte, multicouche, membranes, PVC
- Voirie, viabilité, pavage, dallage
- Aménagements urbains
- Sols industriels et sportifs
- Diagnostic et entretien de l'étanchéité des terrasses
- Couverture et bardage bac acier
- Isolation par l'extérieur
- Faux plafonds

Réfection et imperméabilisation des façades

Z.I. Molina La Chazotte - rue George Sand - 42350 LA TALAUDIÈRE

TEL. 04 77 33 35 58

TELECOPIE : 04 77 28 20 89

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Volailles - Lapins

J. GOUDET

46, rue Louis Pasteur - 42320 GRAND-CROIX

Spécialités : Jambons crus, Jambonettes, Saucissons, Jésus, Rosettes, Pâté de campagne

Tél. 04 77 73 26 64

SYNDICAT DES EAUX CELLIEU CHAGNON

En fin d'année 1997, nous avons réalisé le changement de la colonne d'alimentation en eau de "La Jardière", simultanément à l'installation du réseau d'assainissement. Le montant des travaux pour l'eau va être d'environ 250 000 F TTC, subventionné à hauteur de 88 000 F, le solde étant financé par un emprunt.

Pour 1998, il est projeté la réfection du réseau du Centre Bourg de Cellieu, à l'occasion de la Réfection de la voie départementale. Cette colonne est vétuste, elle ne permet plus le transit normal pour alimenter le réservoir du Trêve (Chagnon) et le débit est insuffisant pour assurer la défense incendie du Bourg et du Trêve.

Le Tableau ci-dessous montre l'ordre de grandeur de nos dépenses et de nos recettes annuelles. Il est à noter, que notre capacité à autofinancer nos investissements est quasiment nulle. Tous les gros travaux sont donc financés par les subventions du conseil général et de l'agence de bassin et par l'emprunt.

DEPENSES		
Achats d'eau au Syndicat de la MVG	270 000 F	sont compris les achats d'eau au Syndicat St-Christo Valfeury pour alimenter le secteur de Croix Blanche.
Remboursement des emprunts (intérêts + capital)	150 000 F	Une autre partie de remboursement de nos emprunts est prise en charge par le Syndicat de la MVG (132 000 F)
Cotisation au Syndicat de la MVG	215 000 F	Participation au fonctionnement et aux investissements du Syndicat MVG (barrage du Dorlay)
Frais de personnel	10 000 F	Secrétaire, percepteur, cotisations sociales...
Divers	2 500 F	Petits travaux, fournitures, Assurances
TOTAL	670 000 F	
RECETTES :		
Surtaxe syndicale	560 000 F	Sur votre facture d'eau : en 1997, part fixe : 175,25/an et 5,85 le m ³
Subvention des communes	75 000 F	Participation des communes à hauteur de 41 F/Habitant
Autres	35 000 F	Droits de branchement, divers
TOTAL	670 000 F	

Le président :

FTP

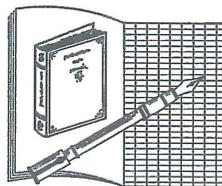
FONT TRAVAUX PUBLICS
Le Mazet - 69590 LARAJASSE
Tél. 04 78 48 42 93 - Dépôt : 04.78.44.51.10
Télécopie : 04 78 44 33 47

Terrassement
Assainissements
Adductions d'eau - Forage
Tir de mine - Débroussaillage
Location compresseurs
Bennes preneuses - Brise-roche

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

J.-P. BORDRON

50, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42400 SAINT-CHAMOND



FOURNITURES SCOLAIRES
FOURNITURES DE BUREAUX

Télécopie 04 77 22 90 75 - ☎ 04 77 22 01 55 - C.C.P. Lyon 236-93 B

PETITE ENFANCE

Qu'est-ce qu'un relais assistances Maternelles?

Parents de Cellieu, nous manquons d'assistantes maternelles agréées sur la commune, demandez aux personnes qui s'occupent de vos enfants de se faire agréer.

Elles peuvent s'adresser au Relais de Saint-Paul pour connaître les démarches à accomplir.

De plus, des temps collectifs avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent se déroulent un jeudi matin sur deux à la salle polyvalente de Cellieu.

Pour plus d'informations contacter le "Relais petite enfance" de Saint-Paul dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES RELAIS MODE D'EMPLOI

0602

Ce que c'est :

Un lieu d'information, de rencontre, et d'échange.

Pour vous, assistantes maternelles

C'est un lieu d'information sur :

- la connaissance du jeune enfant
- votre statut
- votre régime général
- votre formation
- votre salaire
- votre agrément

valorisant votre qualification professionnelle

... et pour vous parents

C'est un lieu de conseil

- Dans votre fonction d'employeur
 - Dans votre recherche d'assistantes maternelles agréées
- et un lieu d'écoute permettant d'améliorer la qualité et la stabilité du placement de vos enfants.

Les services des "Relais petite enfance" sont gratuits et sans demande d'adhésion.

Les assistantes maternelles volontaires pourront bénéficier de tous les services proposés.

Toute information sera accessible par téléphone, mais aussi en se déplaçant sur les lieux de permanence dans les communes ou sur rendez-vous.

• Saint-Paul-en-Jarez, La Grand-Croix, L'Horme, Farnay, Doizieux, Genilac, Cellieu, Chagnon :
Tél. 06 81 10 12 41

• Rive-de-Gier, Saint-Martin-la-Plaine, Sainte-Croix-en-Jarez, Pavézin, Dargoire, Tartaras, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Joseph :
Tél. 06 81 12 38 20

• La Valla-en-Gier
Centre petite enfance à Saint-Chamond
Tél. 04 77 29 10 13

Ses missions

- Gestion de l'offre et de la demande d'accueil
- Information :
 - Des familles, sur les démarches à effectuer pour engager une assistante maternelle, sur les aides financières possibles
 - Des assistantes maternelles sur l'évolution du cadre légal et administratif de la profession
- Animation (organisation de rencontres avec les assistantes maternelles et avec les parents, organisation de temps collectifs avec les enfants...)

RELAIS PETITE ENFANCE DE ST PAUL EN JAREZ

Centre social - 14 Route de la Terrasse - 42740 Saint-Paul-en-Jarez - Tél. 06 81 10 12 41

PERMANENCES

LIEU		JOURS	HORAIRES
Centre Social	L'HORME	Vendredi	13h30 à 16h30
Mairie de la Cula	GENILAC	Jeudi	13h30 à 16h30
Mairie	GRAND CROIX	Mercredi	8h00 à 12h00
Centre Social du bourg	Saint-Paul	Mardi	13h30 à 16h30
Centre social des Pins	Saint-Paul	Mardi	17h00 à 19h00

En dehors de ces tranches horaires, des rendez-vous peuvent être pris avec l'animatrice dans les communes citées ci-dessus, ainsi qu'à Cellieu, Chagnon, Farnay et Doizieux.

mosnier

Imprimerie
papeterie
cadeaux

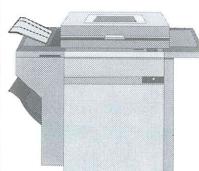
Fournitures
de Bureaux
et scolaires

Spécialiste Faire Part mariage naissance

38, rue Jean-Jaurès RIVE-DE-GIER
Tél. 04 77 75 01 08

57, rue de la République SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 29 09 34

EVOLUTION 42 MITA COPIEURS



une gamme complète de
copieurs, télécopieurs,
duplicopieurs...



5, rue Fougerolles - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél. : 04 77 41 48 69 - Fax : 04 77 37 75 78

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature du document	Où l'obtenir	Pièces à fournir	Durée de validité
Fiche individuelle d'Etat Civil	Dans toutes les Mairies	Livret de Famille ou acte de naissance	3 mois
Fiche familiale d'Etat Civil	Dans toutes les Mairies	ou carte d'identité en cours de validité Livret de Famille	3 mois
Ces actes ci-dessous peuvent être obtenus par écrit. Joindre une enveloppe timbrée, libellée à vos noms et adresse.			
Acte de naissance (*)	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille	3 mois (*)
Acte de mariage (*)	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille	
Acte de décès (*)	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt	
Déclaration de reconnaissance	Dans toutes les Mairies	Pièce d'identité des déclarants	
Déclaration de Naissance	A faire dans les 3 jours Mairie du lieu de naissance	Livret de famille, pièce d'identité, justificatif du médecin accoucheur.	
Déclaration de décès	A faire dans les 24 h Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou pièce d'identité du défunt	
ATTENTION : NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 15/01/1998			
Carte nationale d'identité française	Mairie du domicile	Acte de naissance, 2 photos non découpées, timbre fiscal 160 F, empreinte digitale (index gauche). Si vous êtes nés à l'étranger ou de parents étrangers, il faut demander un certificat de nationalité française auprès du tribunal d'Instance 17, rue Michel Rondet 42022 St Etienne	10 ans Attention le délai d'obtention est de 1 mois.
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité, livret de famille, 2 photos, timbre fiscal 400 F Possibilité d'inscrire gratuitement les enfants de -15 ans. Fournir simplement leurs 2 photos.	5 ans délai d'obtention sous quinzaine A savoir : lorsque le passeport est périmé, il fait office de carte d'identité pendant 5 ans
Visa	Consulat ou Ambassade du pays de destination	Produire passeport en cours de validité + documents divers suivant les pays	Variable
Sortie du territoire	Mairie du domicile	Pièce d'identité et livret de famille des parents	Variable mais n'excède pas 6 mois.
Certificat de concubinage ou de vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité + 2 témoins non parents	Attention ce document n'a aucune valeur juridique. Une simple déclaration sur l'honneur des deux concubins suffit.
Extrait du casier judiciaire (bulletin N°3)	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 01	Faire lettre de demande +1 fiche d'état civil et une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.	3 mois

(*) Pour les personnes dont les actes ont été enregistrés à l'étranger, en faire la demande au : Ministère des Affaires Etrangères
Sous-direction de l'Etat Civil
11 rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 9

ELEMENTS DE PRESENTATION DE LA VALISE PEDAGOGIQUE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU GIER

Considérant la rivière "Gier" comme un élément fondamental de l'environnement, les communes membres du syndicat Intercommunal ont placé la reconquête du Gier et de ses rives parmi leurs objectifs prioritaires.

Cette volonté de reconquérir le Gier s'est traduite dans les faits par la signature d'un Contrat de rivière le 28 Mars 1995, dont les objectifs sont particulièrement ambitieux.

Véritable plan de bataille pour la reconquête de l'eau, ce contrat de 282 millions de francs associe l'Etat, la région Rhône-Alpes, les Départements, l'Agence de l'Eau, les Fédérations de Pêche et le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier.

Le Contrat de Rivière élaboré à l'échelle du bassin versant du Gier comprend un programme d'actions qui vise à la fois, l'amélioration des eaux et la restauration et la protection des berges.

Soucieux de faire connaître les actions conduites dans le cadre de cette démarche concertée, le syndicat Intercommunal du pays du Gier a décidé de se doter d'outils pédagogiques destinés à sensibiliser les enfants et par leur intermédiaire la population de la vallée du Gier à la bonne gestion de son patrimoine naturel.

Ce programme à caractère pédagogique réalisé par la Maison du Rhône de Givors comprend les outils suivants :

- une valise pédagogique destinée aux établissements primaires, axée autant sur l'histoire économique de la Vallée que sur les dimensions écologiques du Contrat de Rivière

- d'un dossier pédagogique adressé aux enseignants du secondaire et conçu comme un ensemble d'informations permettant, de préparer un travail sur la vallée, la rivière et le contrat

Un plan de diffusion de ces outils a été mis en place en liaison avec les Inspecteurs de l'Education Nationale de Saint-Chamond, Rive-de-Gier et Givors

Pour de plus amples renseignements contacter le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier :

Madame Marie-Laure TARDY
Tél. 04 77 31 09 31

INFORECO

INDUSTRIELLE FORÉZIENNE DE COMMERCE

UN PARTENAIRE POUR VOTRE ENTREPRISE
dans les domaines de :

Chaînes de manutention - Construction mécanique
Décolletage - Distribution de produits non ferreux
Forge Libre 20 tonnes + Acier + Alu
Plastiques industriels - Pièces usinées
Matériaux frittés - Découpage

J. Courtine

4A, Cours Marin, résidence l'Onzion
42152 L'HORME

Tél. 04 77 31 21 21 - Télécopie 04 77 22 63 33
Tél. Voiture 06 77 88 24 08

THEVENON S.A.R.L.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
TRANSPORTS**

Votre partenaire dans le pays du Gier

St Paul-en-Jarez Saint-Chamond Rive-de-Gier
Tél. 04 77 73 21 26 Tél. 04 77 22 25 30 Tél. 04 77 75 18 40
Fax 04 77 73 23 40 Fax 04 77 75 96 89

MENUISERIE
TOURNAGE sur BOIS - ARTISANAT

DIDIER CANALE

Installation 2/01/98
THONNERIEUX
42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 35 61

Entreprise ANTONA s.a.

MAÇONNERIE ET BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
COUVERTURE - RAVALEMENTS DE FAÇADES

Lieu-dit Peyrard
42400 ST-Chamond
Tél. 04 77 22 17 47
Fax 04 77 31 41 28



TP Terrassements

SARL THOLLOT Bernard

ZA Roche Picot
Rue des Sources
42320 Farnay

Tél. 04 77 73 58 26
Fax 04 77 73 17 66

UN PROJET GLOBAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU PAYS DU GIER ET DE L'EST STEPHANOIS

Avec la mise en place d'un Contrat Global de Développement sur le Pays du Gier et l'Est Stéphanois, le Conseil Régional a donné la possibilité aux collectivités locales d'envisager une nouvelle démarche fondée sur une perception globale du développement.

Cette démarche réfléchie et décidée par des élus locaux avec le concours d'autres partenaires contribue à façonner le territoire auquel nous sommes en permanence confrontés.

Bien que la nature de leurs problèmes revêt la marque de la diversité, EST-STEPHANOIS et PAYS DU GIER expriment une commune volonté pour valoriser le territoire et ainsi participer à répondre aux besoins des populations.

Un diagnostic stratégique complété par les réflexions menées dans les différentes commissions de travail ont de considérer comme prioritaire trois axes de développement :

1- soutenir le développement local par des actions d'accompagnement capables de conforter les activités économiques, agricoles ou touristiques

2- Revaloriser l'image du territoire par des actions d'aménagement du cadre de vie et par une promotion adaptée au niveau du tourisme, de l'économie et de la culture

3- Améliorer l'offre de services en direction de la jeunesse en prenant en compte la globalité des problèmes des jeunes dans un souci de proximité.

CELLIEU et le Contrat Global

Projet d'aménagement de la traversée du bourg par un requalification paysagère de la Place de Verdun et des abords :

Dépense subventionnable :	700 000 francs
Subvention régionale :	210 000 francs
Réalisation prévue :	1998 - 1999



Un territoire de 380 Km²



L'esprit de la démarche en 6 points

- Le contrat Global de Développement du Pays du Gier et de l'Est Stéphanois se constitue à partir de la notion de "bassin de vie" regroupant plusieurs dizaines de communes;
- Il vise à définir un **projet de territoire** rassemblant plusieurs dimensions (économie, culture, tourisme, aménagement, environnement, social, communication...);
- Il prend appui sur **des opérations structurantes**, de préférence à portée intercommunale, et réparties sur l'ensemble du territoire;
- Il s'inscrit dans la durée (5ans)
- Il s'inscrit dans un cadre de référence préétabli (établissement d'un diagnostic, élaboration d'un stratégie, définition précise des objectifs, programmation et financement d'actions prioritaires)
- C'est **une procédure souple initiée par le Conseil Régional Rhône-Alpes** où les responsables locaux conservent l'initiative et la responsabilité des propositions tant dans la définition des projets que dans la réalisation et la mise en œuvre des actions.

... en quelques chiffres

29 communes - 117 400 habitants

400 personnes impliquées dont
300 élus et une centaine de socioprofessionnels

Un programme d'actions de 164 millions de francs
à réaliser dans les 5 prochaines années

55 millions de francs de subvention régionale
Plus de 100 projets

VOUS AVEZ 17 ANS :

Bien que le service militaire ne soit plus obligatoire pour les jeunes nés après le 1^{er} janvier 1979 ; il faut penser à vous faire recenser à la mairie de votre domicile

VOUS ATTEIGNEZ VOS 17 ANS DATE DE VOTRE RECENSEMENT

Au cours du 4 ^{ème} trim. 97	JANVIER 98
Au cours du 1 ^{er} trim. 98	AVRIL 98
Au cours du 2 ^{ème} trim. 98	JUILLET 98
Au cours du 3 ^{ème} trim. 98	OCTOBRE 98

Pour toutes autres informations (sur le service national et la réforme en cours) vous pouvez téléphoner au standard du Service National (N° 03 44 38 36 36) ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 et accessible par serveur vocal tous les jours 24h/24.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

- SI**
- vous habitez depuis peu sur la commune ;
 - ou
 - vous avez 18 ;
 - ou
 - vous avez 18 ans entre le 1^{er} Janvier et le 28 Février



VOUS DEVEZ vous présenter à la Mairie de votre domicile, pendant la période de révision des listes électorales comprise entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, muni de votre carte d'identité.

En cas d'élections en cours d'année, les personnes qui auront 18 ans en 98, pourront demander leur inscription par décision judiciaire. Pour ce faire, se présenter à la Mairie avec la carte d'identité. Seule condition être majeure, lors du 1^{er} tour du scrutin électoral.

DEMANDE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ :

Pour cette demande d'aide, il convient de s'adresser à la caisse de retraite.

CARTES POUR FAMILLES NOMBREUSES :

En vue d'obtenir des réductions pour famille nombreuse, notamment au niveau de la SNCF, il convient de se mettre en rapport avec leurs services et non à la mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

HORAIRES D'OUVERTURES :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

A votre service :

Solange est chargée des photocopies, fiches d'état civil, demandes de passeports, de cartes d'identité, etc...

Véronique est chargée de traiter les dossiers plus complexes concernant aide sociale, carte de séjour, recensement militaire, état civil (reconnaisances d'enfants, décès et plan d'occupation des sols).

Permanence des élus :

- Monsieur le Maire reçoit en Mairie les samedis de 9h00 à 11h00 (sauf s'il a des réunions extérieures) ou sur rendez-vous.
- Quant aux adjoints, ils reçoivent uniquement sur rendez-vous.

PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE :

- Mme Montès, assistante sociale du secteur se tient à votre disposition à la Mairie, tous les mardis de 9h00 à 10h30, bureau au 1^{er} étage de la mairie. Vous pouvez également la contacter directement au 04 77 73 94 29 ou par le standard de la mairie au 04 77 73 00 91

Ses autres permanences sont :

Mairie de Valfleury : les 4^{ème} mardis du mois
de 14h00 à 16h00 Tél. 04 77 20 77 01

Mairie de Saint-Romain-en-Jarez : les 1^{er} vendredis du mois
de 14h00 à 16h00 Tél. 04 77 20 78 41

A Genilac : (bureau allée des Cerisiers - vers la poste) :
Tous les jeudis de 14h à 17h Tél. 04 77 83 74 22

PERMANENCES DU TECHNICIENS AGRICOLE :

Monsieur Perrier, technicien agricole à la chambre d'Agriculture est à votre disposition. Vous pouvez le rencontrer à la station fruitière de Chantarot, chaque mardi de 8h à 9h ou l'appeler au 14 77 73 92 96.

RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER
VENTE - DÉPANNAGE

GUINAND - RIOU - SERET

6, rue du Pré Château - 42400 SAINT-CHAMOND

☎ 04 77 31 72 12 - 04 77 22 06 97

HI-FI - VIDÉO - ANTENNE - ANTENNE SATELLITE



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires de la Distribution

RUE DU PLAT DU GIER
42152 L'HORME

La qualité,

Les prix,

La fraîcheur.

ETAT CIVIL

DU 1^{er} DECEMBRE 1996 AU 30 NOVEMBRE

NAISSANCES :

PHILIS
VERILHAC
CURABA
FONTVIELLE
DAVID
AYALA
ROBIN
BONJOUR
REY
GOY
COUZON
SOUBEYRAND
ROUDON
ROYER
VIALON
SCAGLIONE
BONJOUR

Jordan Marc Eric
Sophie
Mélissande Elodie Stéphanie
Romain Laurent
Arthur Pierre
Quentin
Marie Patricia Pauline
Chloé
Mélissandre Selvina
Eléonore Chrystel Michèle
Matiss
Clarisse Marianne
Marie Christiane
Aurélien
Théo Dominique Adeline
Nicolas Baptiste Frédéric
Joris

né le 18.12.1996
née le 01.01.1997
née le 16.01.1997
né le 21.01.1997
né le 26.01.1997
né le 12.02.1997
née le 15.02.1997
née le 17.04.1997
née le 30.04.1997
née le 08.05.1997
né le 25.06.1997
née le 30.07.1997
née le 01.08.1997
né le 09.08.1997
né le 20.08.1997
né le 17.09.1997
né le 09.10.1997

à Saint-Etienne
à Décines-Charpieu
à Saint-Chamond
à Saint-Etienne
à Saint-Chamond
à Saint-Priest-en-Jarez
à Saint-Etienne
à Lyon 7ème
à Saint-Chamond
à Saint-Etienne
à Saint-Chamond
à Saint-Chamond
à Saint-Chamond
à Saint-Chamond
à Saint-Etienne
à Saint-Priest-en-Jarez

MARIAGES :

HADRI Abdelmoumen
POURRAT Bruno
COUZON Hervé
LHEN Franck
GARCIA Jean-Philippe
POULENARD Yvan Jean
BOUNIARD Fabrice Marie
CHAPUIS Laurent
VILLARD Pierre
Vololondrahona
ALBERT Hans Franck Marie
PARET Richard

avec BERTHIER Jeanne Marie Dominique Lucienne
avec BERLIER Isabelle Paule
avec MENDY Anna
avec FAYOLLE Collette Marie-Noëlle
avec GAZARD Patricia Martine Yvonne
avec GUERIN Sylvie Denise Bernadette
avec BONJOUR Chantal Marie-Claude
avec GARDE Emmanuelle Antoinette
avec RANAIVOSON Jackie
Razafindrazanadimby
avec VERCHERAND Sandrine Marie Joseph
avec PERRET Valérie

le 07.12.1996
le 22.02.1997
le 31.05.1997
le 21.06.1997
le 28.06.1997
le 23.03.1997
le 19.09.1997
le 25.09.1997
le 18.10.1997

le 25.10.1997
le 15.11.1997

DECES :

KOMINSCKE

Alain Jacques

le 16.12.1996

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

COLOMBAN
BRUYAS
CHATAGNON
BERTRAND
FRAISSE

André Roger Marie
Christian Gérard
Epe MARCON Marie Antoinette
Jean-Baptiste
René-Jean-GUILLAUME

le 26.12.1996
le 28.12.1996
le 26.09.1997
le 05.10.1997
LE 01.11.1997

à Saint-Etienne
à Bron
à Saint-Etienne
à Saint-Priest-en-Jarez
à Saint-Chamond

TOUJOURS LES PLAINTES !

Nous vous rappelons donc les quelques consignes ci-dessous :

Pour le bruit :

L'arrêté préfectoral stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, moteurs diesel pour arrosage, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être utilisés que

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



ESPACE  revêtements

Notre déco vous va si bien

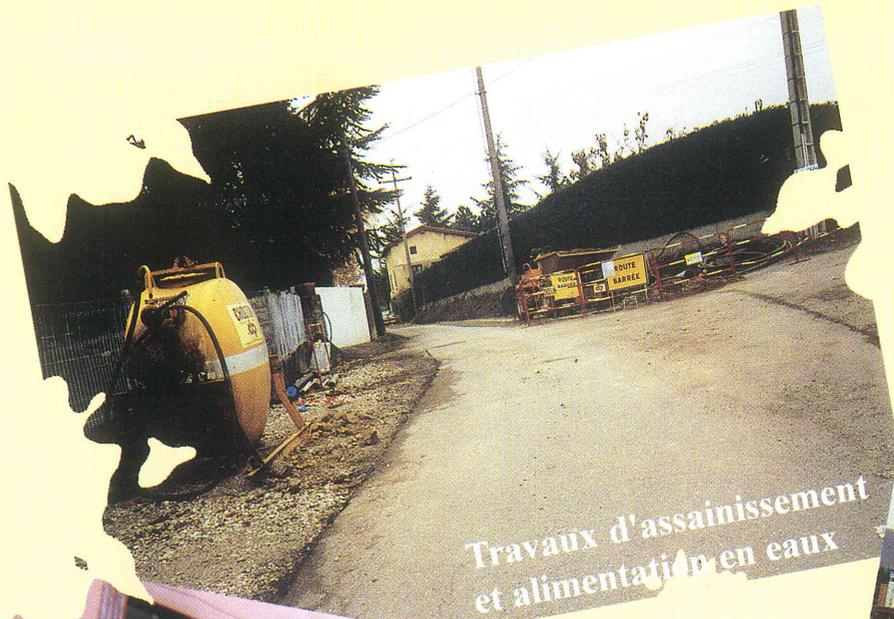
PAPIERS PEINTS
RIDEAUX
PEINTURE
REVETEMENTS DE SOL
TAPIS
MOQUETTES
PARQUETS

AU SERPENT

27/32 Rue Jean Jaurès
RIVE-DE-GIER

TEL. : 04 77 75 00 48

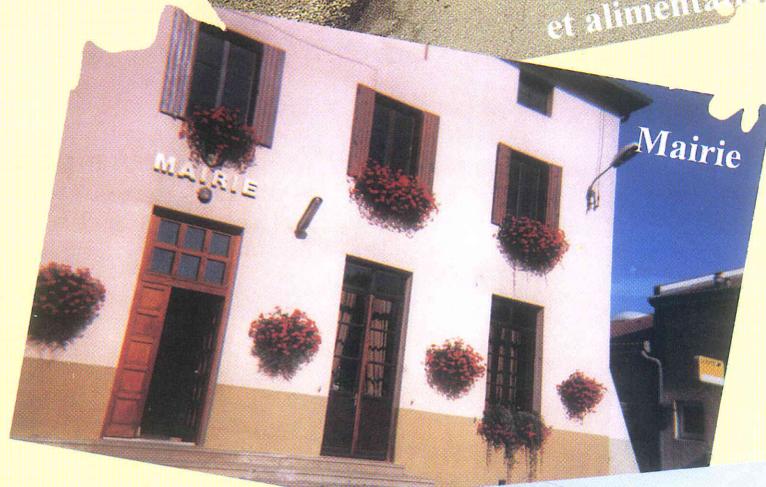
PARKING DANS LE MAGASIN



Travaux d'assainissement
et alimentation en eaux



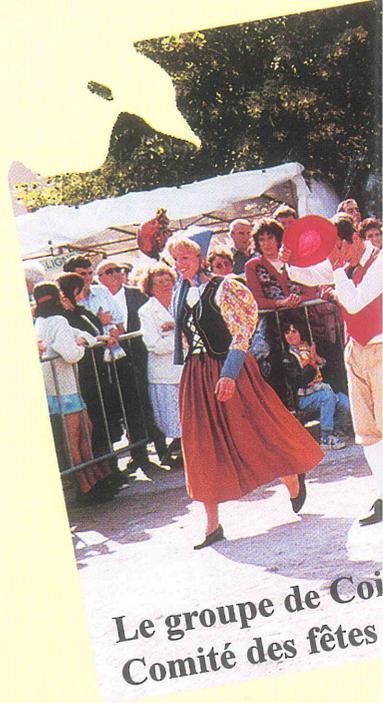
Stade des roches



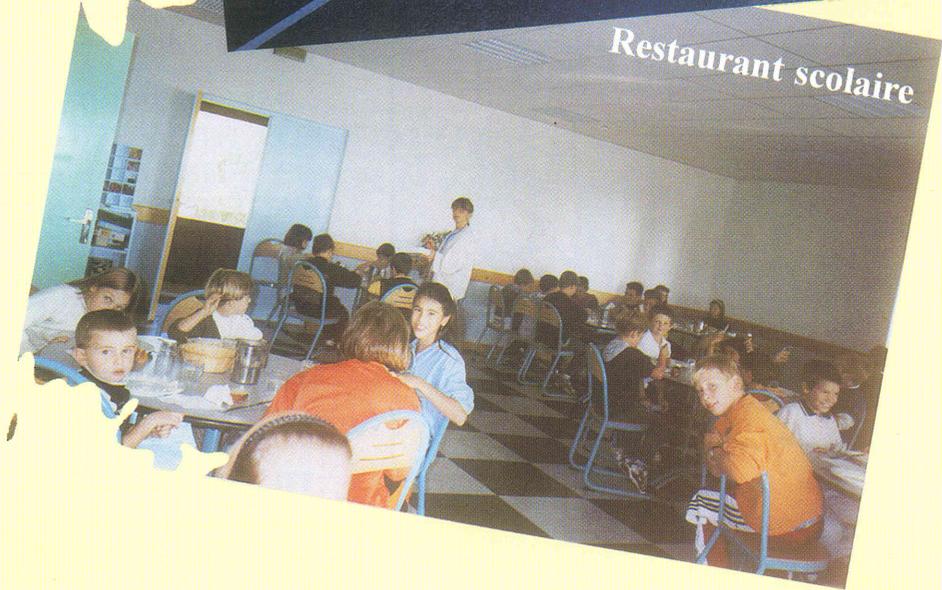
Mairie



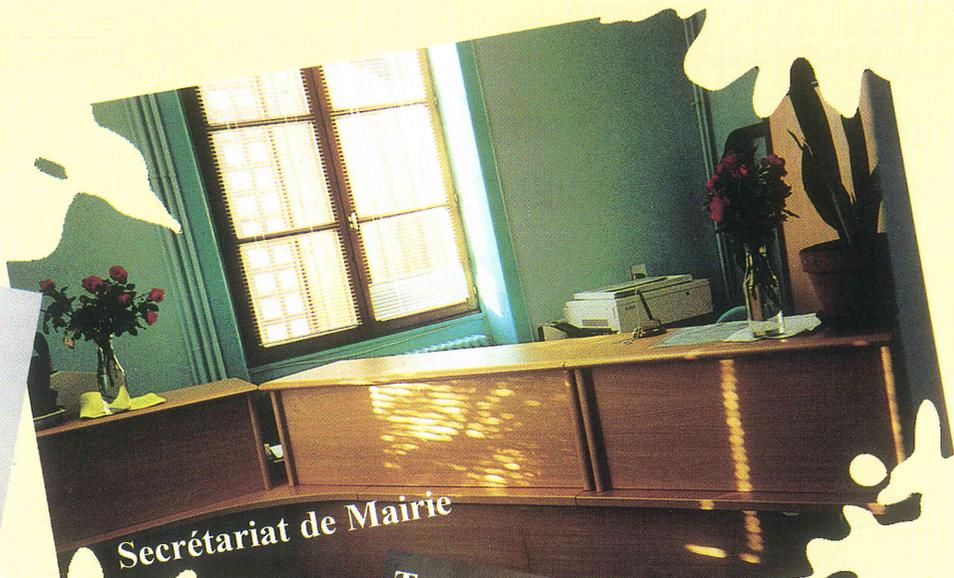
Entrée du Bourg



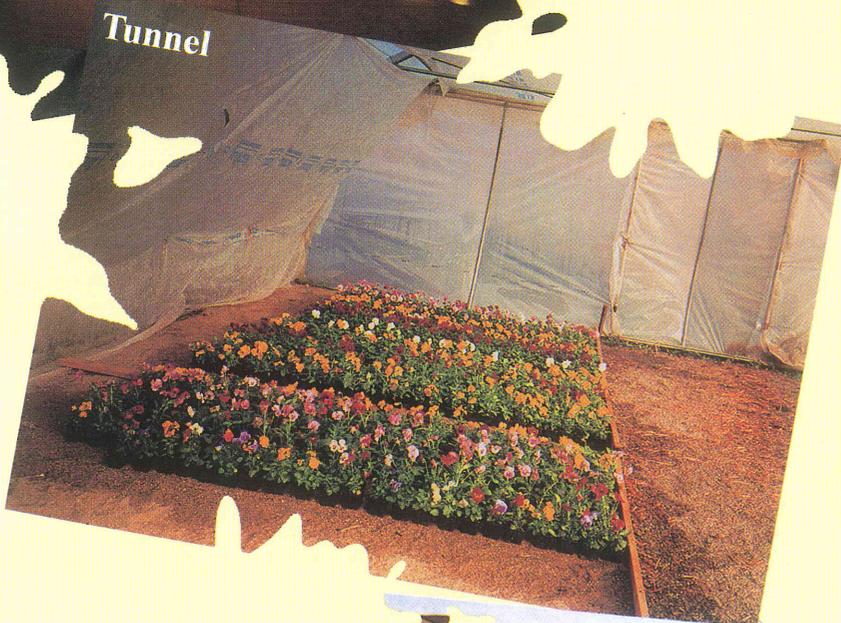
Le groupe de Coi
Comité des fêtes



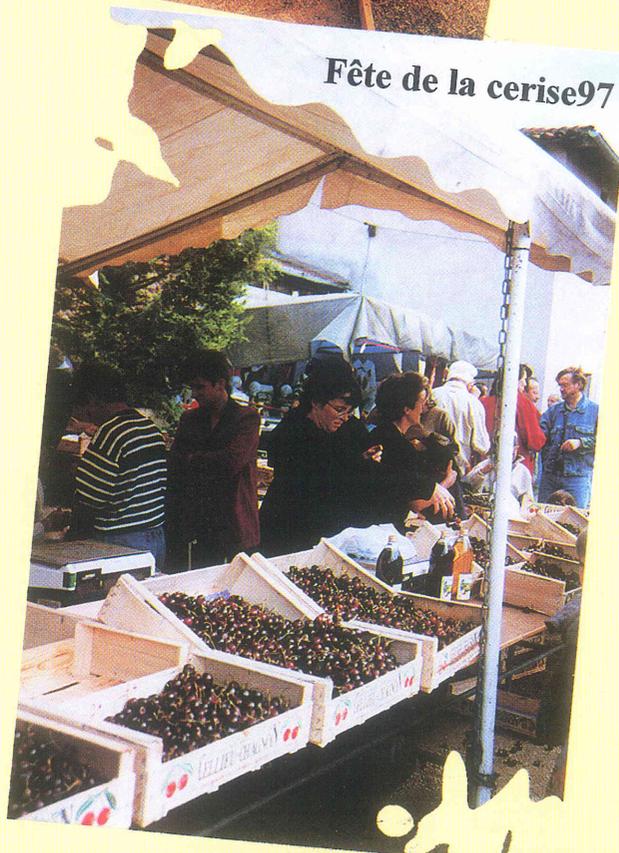
Restaurant scolaire



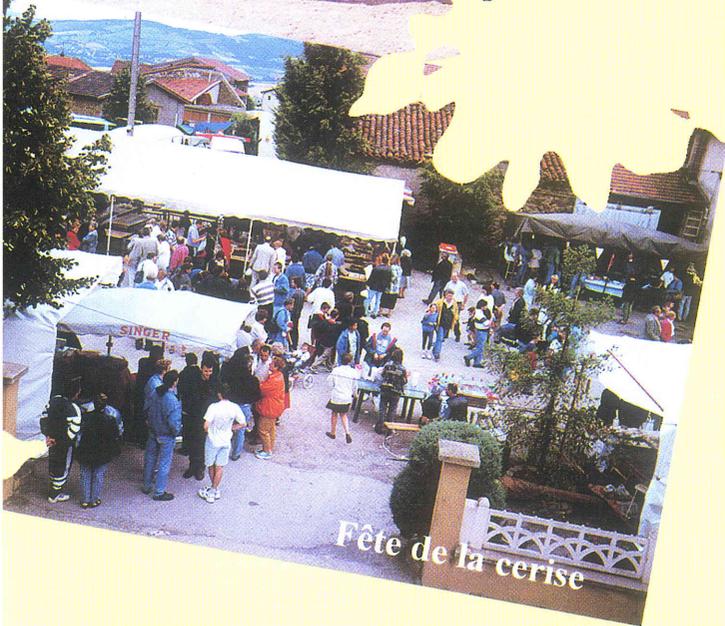
Secrétariat de Mairie



Tunnel



Fête de la cerise97



Fête de la cerise

URBANISME :

URBANISME AMELIORATION DE L'HABITAT

AMELIORATION DE L'HABITAT ANCIEN

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal des Pays du Gier nous avons décidé avec 18 autres communes de nous engager dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'objectif de l'OPAH est de favoriser la réhabilitation des logements et d'améliorer le cadre de vie, grâce à :

- l'action conjointe de tous les partenaires (Etat, Commune, Anah et propriétaires);
- des subventions accordées aux propriétaires désireux d'entreprendre des travaux ;
- la mise en place d'une équipe de conseils, d'informations et d'assistance gratuite à la constitution des dossiers.

Quels avantages ?

- **Si vous êtes propriétaires** du logement que vous occupez, vous pouvez prétendre à la Prime à l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sous conditions :
- que votre logement soit achevé depuis plus de 20 ans ,
- qu'il soit occupé à titre de résidence principale,
- que vos ressources ne dépassent pas un plafond fixé par l'Etat.

- **Si vous êtes propriétaires** bailleurs, vous pouvez bénéficier des subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), sous conditions :

- que l'immeuble a plus de 15 ans,
 - que vous mettiez votre logement aux normes de confort,
 - que vous engagiez à louer votre logement pendant 10 ans.
- Selon la nature de votre engagement, cette aide financière varie de 25 à 45 %
- Les retraités, les personnes âgées, les locataires, etc..., sous certaines conditions, peuvent également obtenir des aides financières spécifiques.

Pour quels travaux ?

- Travaux sur toitures et façades, ...
- Installation d'un chauffage central, remplacement chaudière,...
- Mise aux normes de confort et de sécurité (sanitaire, électricité),...
- Travaux d'isolation.

Déroulement de l'OPAH :

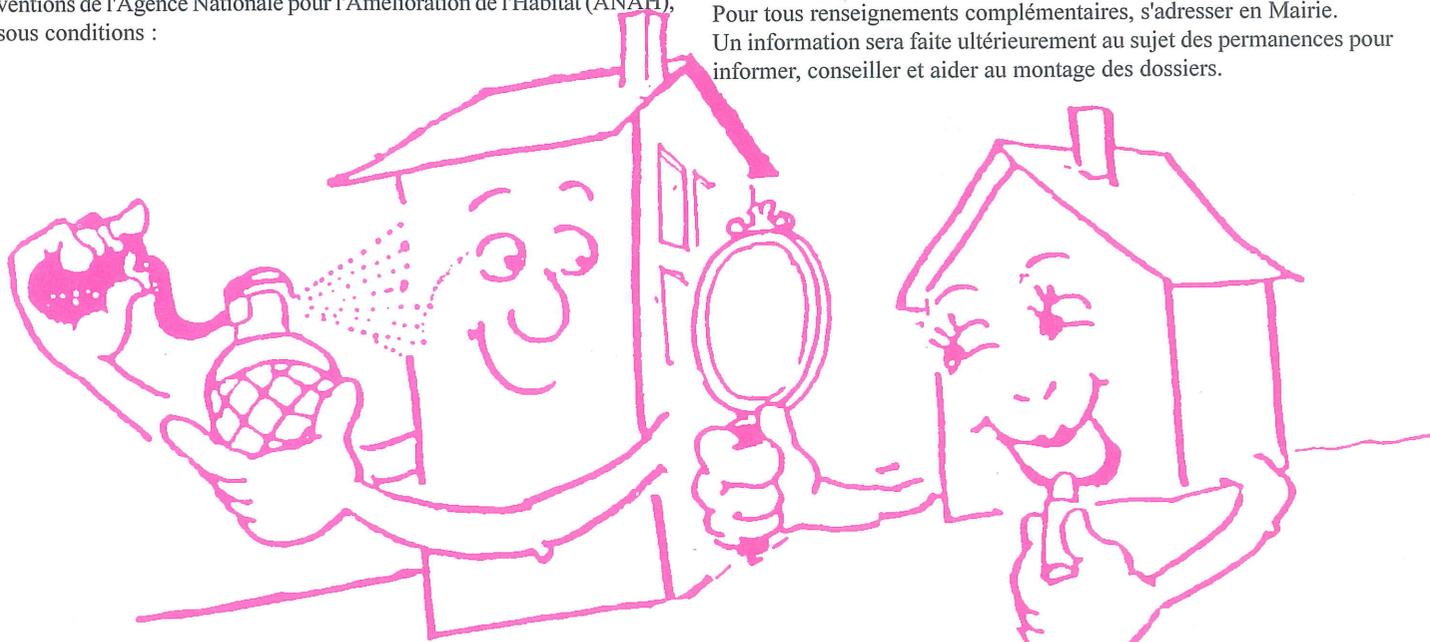
L'année 1997 a été consacrée à l'étude préalable obligatoire pour lancer ce type d'opération. Ce diagnostic a été réalisé par les bureaux d'études Call Pact et CDHR.

L'OPAH, proprement dite, va débuter en 1998, pour une durée de 3 ans.

L'organisme chargé du suivi et de l'aide technique auprès des propriétaires n'est pas encore désigné.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en Mairie.

Une information sera faite ultérieurement au sujet des permanences pour informer, conseiller et aider au montage des dossiers.



Le Jardin de Rigaudin **SARL Bonnier-Prost**

*Entretien Parc et Jardins
Toutes tailles, élagage
Entretien de tombes
Plantes à Massifs
Serre de vente*

4, chemin de Rigaudin
42400 Saint-Chamond
Tél. : 04 77 22 28 11

CHRIS TEC

SPÉCIALISTE KART-CROSS

KARTS NEUFS OU OCCASIONS
ACCESSOIRES SPÉCIAUX
REMORQUES
PNEUMATIQUES KARTS ET QUADS
LOCATION EN COURSE



Chemin des pommiers - 42320 Cellieu
Tél. : 04 77 73 11 38 - Fax : 04 77 73 19 61

AUTOROUTE A 45

Sur le bulletin précédent, nous disions que le projet était toujours au stade des études ; c'est encore le cas actuellement.

Des réunions se sont succédées au cours de cette année, avec une période forte au printemps 97.

Mai 97 : sortie du document des 16 tracés, ce document a été présenté aux élus le 13 juin à l'Espace Fauriel.

Lors de cette réunion, à laquelle assistaient Mr Villard et Mme Fontaine, il a été fortement demandé que l'étude de l'élargissement de l'A 47 (étude datant de 93) soit présentée aux élus.

Cette étude a été présentée aux Maires le 26 juin. Mr Villard était présent. Il en ressort que cet élargissement présente plusieurs points très difficiles, voir impossibles.

Le 30 juin, une autre réunion d'informations réunissait les élus et les associations pour présenter à nouveau le document des 16 fuseaux.

A cette réunion, étaient présents Mrs Villard, Vercherand, et Laurent pour la Commune.

A la suite de ces réunions, lors du conseil municipal du 10 juillet 97, les élus ont voté une motion et se sont prononcés sur les tracés.

Vous trouverez ci-dessous, le compte rendu de ce conseil municipal :

1) Motion proposée au conseil municipal et adoptée à l'unanimité des membres présents :

- " Les élus de Cellieu ont étudié avec intérêt, le document fourni par le C.E.T.E. de Lyon.

Cependant, nous avons été désagréablement surpris par le fait que l'élargissement de l'A 47 ne soit pas partie intégrante du dossier, mais cette étude faite en 93, nous a été communiquée, seulement le 26 juin 1997, soit 4 ans après. En effet, nous avons émis le vœu, que cette étude soit effectivement réalisée, lors de 2 prises de position du conseil municipal, à savoir le 25.09.1995 et le 11.02.1997 ; mais nos demandes sont restées sans réponse.

Dans les conclusions du rapport, il apparaît que deux tracés seulement, semblent mieux répondre aux objectifs de l'Etat : ce sont les tracés 7 A et 15 A, qui touchent tous les deux notre territoire et notre population.

Voici, les commentaires, que nous pouvons faire à l'égard de ces deux tracés :

- **Le 7 A** : Ce tracé a son emprise sur l'ensemble du plateau de "Chantarat" et ses environs. Ce secteur est caractérisé par une arboriculture dense. De gros efforts d'irrigation y ont été faits par la création de nombreuses retenues collinaires.

Le passage d'une autoroute dégraderait fortement la qualité des produits et entraînerait une pollution des eaux d'irrigation, ainsi qu'une modification climatique néfaste aux cultures.

Ce tracé conduirait au morcellement des exploitations et à la disparition d'un grand nombre d'entre elles.

L'arboriculture est la principale activité de la commune. De plus, le dynamisme des agriculteurs, qui on investi dans la station fruitière, le marché aux cerises, l'irrigation, etc serait anéanti.

Ce tracé aurait aussi une forte incidence sur notre cadre de vie. Il créerait des nuisances, à cause de la proximité de l'habitat, détruirait la beauté de ce site exceptionnel et mettrait en péril le développement de la Commune.

Nous rappelons, que deux types de protection des espaces naturels s'appliquent à notre territoire :

- la loi "Montagne" sur la totalité de la commune ;
- et - l'Inventaire National des Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Ce secteur est fortement fréquenté par les marcheurs, qui viennent admirer le paysage.

- **Le 15 A** : Pour ce tracé, nous faisons les mêmes remarques, que pour le précédent, bien que l'emprise sur notre territoire soit moins importante mais touche malgré tout, les agriculteurs du sud de la commune. "

2) Vote du Conseil Municipal :

Pour répondre à la question formulée par Monsieur le Préfet, il est passé au vote quant à un choix préférentiel, parmi les différents tracés :

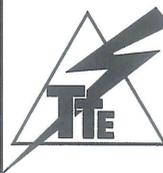
Les résultats de vote sont les suivants :

- Préférence pour le tracé 15 A : 9 voix,
- Non au tracé 7 A : 1 voix,
- Non pour tous les tracés : 3 voix

Depuis en dehors des articles de presse, nous n'avons pas eu d'autres informations. Si l'on en croit la presse locale (article du 09.11.97) : l'A 45 n'est toujours pas inscrite au schéma directeur routier actuel.

Voici la réponse que Mr Jean Claude Gayssot (Ministre de l'Equipe-ment) a fait à Mr Rochebloine (député) : "La révision de ce schéma ne pourra éventuellement intervenir qu'après l'adoption de la nouvelle Loi d'orientation relative à l'aménagement du territoire".

Malgré tout, vos élus restent vigilants et actifs.



TECHNIQUE ET TRAVAUX ELECTRIQUES

Industrie - Haute tension
Eclairage public - Tertiaire
Maintenance 24 H/24

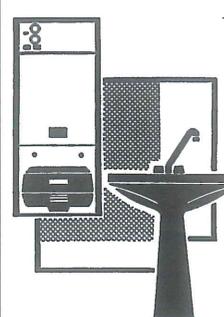
11, rue Marguerite-Pépié
42700 Firminy

Tél. : 04 77 10 10 77
Fax : 04 77 10 10 66



Entreprise **Michel LUMIA** —
Carrelages - Marbres - Faïences

17 bis, avenue Berthelot - 42152 L'horme
Tél. 04 77 22 19 97 - Fax 04 77 22 29 21



THIERRY ROSSILLOL
PLOMBERIE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE

Dépannage rapide
Devis gratuit

53, rue de la République
42400 SAINT-CHAMOND
☎ 04 77.22.03.77 - Fax : 04 77.31.92.32

ORDURES MENAGERES

Le ramassage s'effectue chaque lundi matin.

Si ce jour est un jour férié, le ramassage s'effectue le samedi précédent (à partir de 3 heures du matin)

A noter qu'en 1998, en raison du lundi de Pâques et de Pentecôte, le ramassage sera effectué le **Samedi 11 Avril** et le **Samedi 30 mai**.

La commune est adhérente au Syndicat Intercommunal du Jarez, qui gère les deux déchetteries de la Vallée du Gier, celle de Tartaras et de Saint-Chamond.

Il en coûte 53621 F/an à la collectivité, afin que chacun d'entre vous bénéficie gratuitement de leur service. Alors, n'hésitez plus !

Ci-dessous, quelques renseignements complémentaires

HORAIRES D'OUVERTURE

Déchetteries de Saint-Chamond et de Tartaras

- du lundi au vendredi de 15h à 19h
 - le samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h
 - le dimanche et jours fériés de 15h à 19h
- (sauf 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier)

POUR QUI ?

POUR LES PARTICULIERS

• Accès :

- exclusivement réservé aux habitants des communes adhérentes ?
- gratuit mais limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule de largeur carrossable $\leq 2,25$ m et de PTAC $\leq 3,5$ T

POUR LES PROFESSIONNELS : ARTISANS, COMMERCANTS...

Des carnets de 10 tickets (1 ticket = 1/4 m³) sont en vente aux déchetteries de Saint-Chamond ou de Tartaras et à l'agence ONYX de Saint-Chamond (valeur du carnet : 300 F). Présentez-vous muni de ces tickets pour les déchets non recyclables liés à votre activité.

*120 F/m³ au 1^{er} février 1997. Le tarif est affiché à l'entrée du site et pourra être obtenu par téléphone.

Pour toute information complémentaire, appelez gratuitement le numéro vert : 0800 48 19 00

DÉCHETTERIE MODE D'EMPLOI

Emmenez-y tous vos déchets encombrants ou récupérables :

- vieux papiers, cartons
- ferraille
- bouteilles plastiques
- textiles
- gravats
- verre
- déchets verts
- électroménager

Un service nouveau pour les particuliers :

Récupération de déchets spécifiques (DMS) :

- médicaments
- désherbants au chlorate de soude
- peintures, vernis, colles, graisses
- produits chimiques de laboratoires
- piles
- acides : acide chlorhydrique, acide sulfurique (batterie)
- solvants : alcool 90°
- trichloréthylène, antigel, éther (éthylène, Glycol), acétone, white spirit, diluant, huiles de vidanges
- bombes aérosols
- phytosanitaires

Ces DMS ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des déchets ménagers.

Apportez l'ensemble de ces déchets à l'une des deux déchetteries. En arrivant sur le site, vous aurez soin de les déposer dans les conteneurs appropriés afin d'en assurer le tri.

Cela favorisera ainsi :

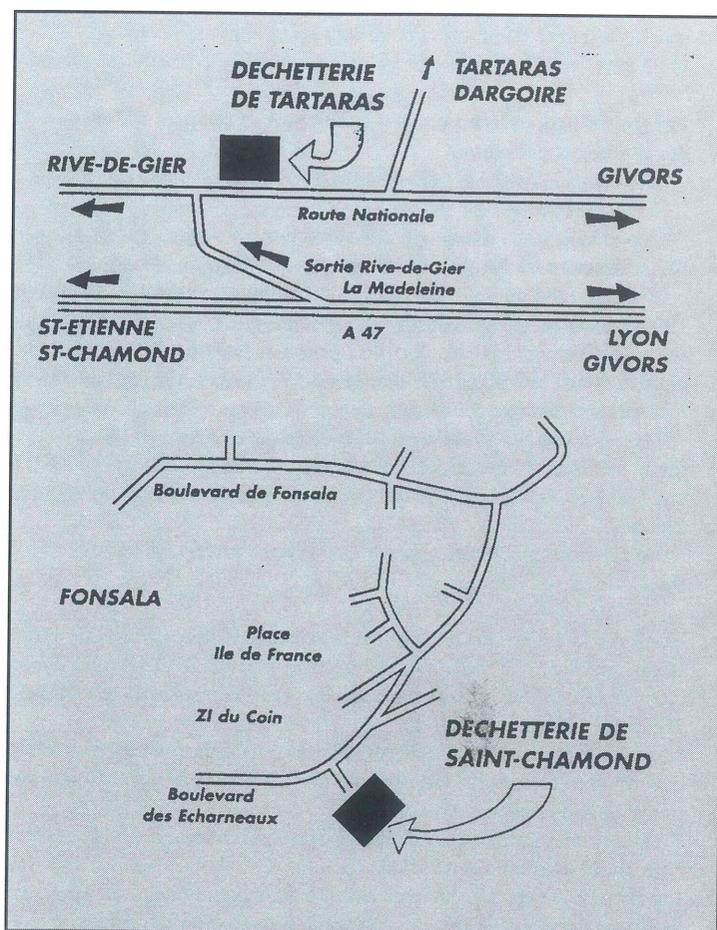
- Un recyclage (papiers, ferraille...)
- Un traitement spécifique (végétaux, déchets divers, DMS...)

TOUS LES RISQUES DE POLLUTION,

**DE DEGRADATION DE LA NATURE
OU DE FOYERS D'INFECTION SONT EVITES
ET VOUS PARTICIPEZ
A PRESERVER L'ENVIRONNEMENT.**

2 Adresses

Déchetterie de Tartaras Lieu-dit "Combe-martin" 42800 Tartaras 42400	Déchetterie de Saint-Chamond ZI du Coin Saint-Chamond
--	---



Le tonnage des ordures ménagères collectées en 1996, s'est élevé à 265,56 tonnes.

Le prix de revient actuel de la collecte des ordures est de 673,81 T.T.C. la tonne. A cela, il y a lieu d'ajouter la location et l'entretien des conteneurs, soit une dépense mensuelle de 4 948,66 F

Nous vous conseillons, plu que jamais d'alléger vos poubelles, en portant vos ordures, autres que ménagères, aux déchetteries, qui pourront en recycler une bonne partie.

A noter, que le tonnage des verres collectés dans les bennes situées sur la Commune et également pour le contribuable, car la commune répercute le coût annuel des ordures sur la taxe des ordures ménagères perçue.

☐ 96-97 : une année bien remplie

• Pour la troisième année consécutive, la Fête du livre a mis Cellieu à l'honneur : une des élèves du CM2 a été lauréate du concours ! Sa description de la vie à la campagne lui a valu une journée au salon du livre à Paris !

• La correspondance a également bien fonctionné : échange, en ce qui concerne les CE1-CE2, avec des copains de la région lyonnaise, conduite d'un travail enrichissant pour les CE2 CM1 CM2 sur le thème de l'aqueduc, dans le cadre d'un échange avec l'Angleterre. • Les sorties scolaires ont, entre autre, permis aux plus jeunes de voir des animaux (Parc de la Tête d'Or, vaujours...)

• L'esprit, c'est bien, mais le corps doit être aussi développé. C'est la raison qui fait que toutes les classes ont adhéré à l'USEP pour permettre aux enfants d'accueillir, de rencontrer, de s'opposer aux copains qui avaient travaillé la même discipline sportive.

☐ 97-98 des projets !

• Le village se développe, les effectifs de nos écoles suivent. L'inspection Académique nous a donné les moyens de travailler dans des conditions meilleures que celles dans lesquelles nous avons commencé. Mademoiselle Françoise CERVANTES est venue renforcer l'équipe, ce qui permet à l'école élémentaire de fonctionner avec 5 classes. Grâce à ce poste supplémentaire, nous pouvons poursuivre notre politique de priorité au CP

• L'année qui vient sera placée sous le signe international : les deux classes maternelles ainsi que les CM font partie d'un projet de correspondance au sein de l'Union Européenne basé sur le thème des contes et légendes locaux. Nous espérons que les échanges que nous avons programmés amèneront nos enfants vers une meilleure connaissance de leur région, de leur pays et, bien entendu, de l'Europe. La motivation ne leur manquera certainement pas : ils seront appelés, dans le cadre de ces échanges, à utiliser le célèbre réseau INTERNET

• Le projet d'école vit et se développe. C'est dans ce cadre que Christiane Fayolle intervient maintenant à la BCD de Salcigneux. La motivation à la lecture s'en trouvera renforcée, d'autant que la classe est à nouveau engagée dans une opération "défi lecture".

• la classe du CE2 poursuit son travail sur le fleurissement. Elle s'est même inscrite au concours des écoles fleuries. Les enfants s'impliquent réellement dans l'amélioration et l'entretien de leur environnement. L'école devient ainsi de plus en plus accueillante. Vive la responsabilisation !

• pour l'aspect culturel, les classes sont toujours inscrites à la saison de la MJC de Rive de Gier.

Fabrice Maurice nous apportera son enthousiasme pour développer le goût des enfants pour la musique.

• L'USEP et la piscine continuent à faire partie du programme sportif de nos écoles.

☐ MERCI AU SOU DES ECOLES

Grâce à l'enthousiasme de l'équipe qui l'anime, les parents et les enfants bénéficient d'avantages non-négligeables :

- deux C.E.S intervenant, sous la responsabilité des enseignants, dans l'animation de la BCD
- la garderie préscolaire
- importants investissements au niveau de la bibliothèque qui compte maintenant près de 3600 ouvrages.
- Participation au financement des classes lors des sorties...

Toutes ces actions n'existent que parce que le Sou organise des manifestations destinées à les financer.

Merci aux nouveaux parents qui ont rejoint l'équipe d'animation, ils aideront à maintenir et même développer l'action du SOU DES ECOLES !

B.ROCHE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Vente Electro Ménager - SAV

André THIZY

Le Bourg
42140 MARCENOD
Tél. 04 77 20 76 56

...et maintenant vous
vous imaginez sans eau ?

24H/24
7J/7



... NOUS
non.

Vous pouvez copter sur nos techniciens !

Centre Régional de Clermont-Ferrand
98, Boulevard Gustave Flaubert
63037 CLERMONT-FERRAND Cedex 01
Tél. 04 73 28 66 00 - Fax : 04 73 28 66 19



COMITE DES FETES

Il était une fois

Qu'ils sont beaux nos sentiers, tout le monde les trouve bien balisés, agréables à parcourir, faits pour toutes jambes, petites et grandes et portant chacun un doux nom de cerise :

"Marmotte" (le plus long 30 km) jusqu'à la "Griotte" (le plus petit 3 km) en passant par la "Moreau"

la "Reverchon", la "Burlat". La cerise n'est elle pas annonciatrice de printemps et de randonnée sur les agréables sentiers de la capitale de la cerise qu'est Cellieu.

Bref, ils plaisent à tout le monde, enfin presque, sauf à une bande "d'irréductibles Gaulois" qui estiment que les sentiers ainsi balisés amèneraient des hordes de barbares et autres envahisseurs qui pillent les vergers, aussi n'écoutant que leur courage, ils allèrent harceler notre chef "Abraracourcix" (aimé et respecté de tous) de lettres anonymes, et leur courage étant sans limite, ils lui lancèrent des cailloux sur son passage. De guerre lasse, notre chef nous demanda donc de supprimer tout balisage sur nos chers sentiers. Mais je pense que notre fête annuelle ne devrait plus s'appeler "la fête de la cerise", mais la fête des Gaulois".

N'ayant pas le courage de ces irréductibles gaulois, je signerai donc cette mauvaise prose digne "d'Assurancelourix" le barde.

GM pour le Comité des Fêtes



PROJETS 1998

Samedi 21 février Après-midi Concours de Tarot à la salle Polyvalente
Samedi 28 février Carnaval
Dimanche 28 juin 9^{ème} fête de la cerise
Vendredi 23 octobre 1998 Assemblée générale

MAISON POUR TOUS DE CELLIEU

L'année 97-98 se présente sous de bons aspects avec un nombre d'adhérents stable à 340.

Nous vous proposons une nouvelle activité le Modern Jazz. Il regroupe 24 personnes en 2 cours : 1 pour les adultes, 1 pour les ados. Les autres activités sont inchangée et ont du succès. Bonne toutes les années, nous sommes à la recherche de garçons pour le rock et de jeunes de 9 à 14 ans pour le théâtre.

Pour la bibliothèque, il y a toujours le fond de livres fourni par la médiathèque départementale.

Depuis cette année, nous bénéficions d'un contrat signé par la mairie avec le conseil général qui a permis le prêt de mobilier. Voici les horaires de la bibliothèque Yvan Garrel

- Mardi 14h00 à 15h00
- Mercredi 14h00 à 16h00
- Dimanche 10h30 à 11h30

Nous recherchons des bénévoles pour intégrer l'équipe en place

Dates à retenir pour 97/98

- Concert chorale 29/11/97 à 20h30
- Bal Folk le 6/12/97
- Soirée Cinéma au CHAPLIN fin janvier 1998
- Rencontre Interchorales 28 ou 29 Mars 98
- Soirée Contes à définir
- Soirée Théâtre à définir
- Compétition Judo et Karaté à définir

Le conte de Loisirs 1997 s'est bien déroulé avec un nombre accru de participants.

Vous trouverez joint à ce bulletin un sondage en vue d'effectuer un centre de loisirs pendant les vacances de printemps. Merci de nous le retourner rempli.

Pour terminer nous vous présentons le nouveau bureau :

Président : Thierry PROVENAT

Vice Président : Alain VERCHERAND

Bruno : VELLERUT

Trésorier Daniel : KREMER

Secrétaires : Annie LAVAGNE - Yvonne GOY

MPT Cellieu

Horaires d'ouverture du bureau

Lundi et mardi 9h00 à 16h00

Lundi et mardi de 15h00 à 16h00 - Tél. 04 77 73 37 09

Stade des Roches Relancez le dé

30

Chute d'une boule sur le pied du Président à la pénanque du 29/05 Reculez d'une case

Présence au repas dansant du 14/11/98 Avancez d'une case

Pas d'entraînement Reculez de trois cases

31 32 33

Tracage du terrain, Avancez d'une case

29

Entraîneur d'une équipe de jeunes Avancez de deux cases

28

Toujours équipé des affaires du club (sac/survet) Avancez de trois cases

27

Stade des Roches Relancez le dé

26

Un ballon perdu Reculez d'une case

25

Carton jaune Reculez de trois cases

24

Aide au journal de Penicé les 30 et 31/05 Avancez de trois cases

23

Stade des Roches Relancez le dé

1

Un but marqué Avancez de deux cases

2

Vainqueur du concours de belle le 27 décembre Avancez de quatre cases

3

Stade des Roches Relancez le dé

4

Présence à l'entraîné au Stade les samedis moins Avancez de deux cases

5

Nouveau membre du bureau Avancez de cinq cases

6

Stade des Roches Relancez le dé

7

Carton rouge Reculez de quatre cases

8

Présent au bal du 11 avril Avancez d'une case

9

Stade des Roches Relancez le dé

10

Défaite à domicile Reculez de quatre cases

11

Elu joueur du match pour l'entraîneur Avancez de trois cases

12



Le jeu de l'oie de la J.S. Cellieu



Matériel :
1 dé, 6 pions

Règle du Jeu :

1 à 6 joueurs
Les pions sur la case départ.
Le joueur N° 1 lance le dé et fait ce qui est écrit dans la case dans laquelle il se trouve.
Quand il se trouve sur une case **Stade des roches**, c'est le joueur N° 2 qui joue, le N°1 attendant le tour suivant.

CLUB LOISIRS ET AMITIES

Le Club a ouvert ses portes en septembre, le mardi de 14h à 18h. Jeux de cartes, Scrabble, Triamino et papotages sont au menu. Côté sorties : cette année, nous sommes allés en automne à St-Nectaire, hélas sous la pluie.

Au printemps, sortie surprise, à Saint-Maurice en Gourgois, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie. Egalement au printemps, une sortie dans le Roannais, avec visite du vieux village de Saint-Haon, qui est vraiment magnifique, avec un guide passionné et passionnant. Après un bon repas à Saint-Jean Saint-Maurice, promenade, en petit train, en bordure du lac de Villerest, puis visite et dégustation dans une cave. Retour en chansons.

Un concours de belote et le Repas de Noël et vous connaissez toutes nos activités, qui se déroulent, dans la joie et la bonne humeur. Vous, qui vous ennuyez, venez pousser notre porte un mardi, vous serez accueillis, avec plaisir.



FETE CHAMPETRE

La fête du 31 août a battu son plein. Cette année, beaucoup de personnes s'étaient déplacées sur l'aire des Roches pour admirer les motos de 1927 à nos jours.

Si les motos d'aujourd'hui étaient plus rutilantes celles d'hier avaient un charme rétro qui nous a tous ravis. Nostalgie, quand tu nous tiens !... Pour ceux que les motos n'attiraient pas particulièrement, il y avait outre les stands habituels ; une démonstration de cerfs-volants, du tir à l'élastique et un circuit de quads pour les enfants.

Chacun a pu se distraire et se désaltérer en cette période estivale.

L'animateur Guy Bastide, après avoir coordonné toute cette journée de manifestation, nous a fait danser toute la soirée.

Un grand merci aux trois associations (Paroisse, École Saint-Joseph et Jeunesse Sportive) qui se défontent pour que cette fête soit réussie.



DUHAYOT COIFFURE

Rue des Hortensias
CELLIEU

TÉL. 04 77 73 10 18

Ouvert : mercredi - vendredi - samedi

Tous Travaux Construction et
Aménagement en Maçonnerie
Béton Armé, rénovation, couverture

S.A.R.L. FAYOLLE MAÇONNERIE

La garderie
42320 CELLIEU

Tél/Fax. 04 77 20 89 18

LE MEJ

Le 26 avril 1997 à la Salle Polyvalente le MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) fêtait ses 35 ans. Le MEJ est un mouvement éducatif catholique qui s'adresse aux jeunes de 9 à 19 ans. Il est très présent dans la vallée du Gier. Pour fêter ses 35 bougies, le MEJ avait organisé une messe festive avec Mgr Joatton à laquelle était conviés tous les paroissiens. Faisant suite à cette eucharistie très rythmée à laquelle tous les mouvements de Jeunes ont participé, les jeunes du MEJ du diocèse ont offert un beau spectacle dans lequel ils exprimaient ce en quoi ils croient. "Fleuri là où tu as semé", le titre de leur spectacle révélait toute leur foi et leur conviction. Ils ont mis tous leurs talents de musiciens, techniciens, danseurs, dessinateurs pour dire leur joie de vivre et leur espérance. Ce fut une grande fête pour le MEJ et pour tous les habitants de Cellieu qui sont venus les voir.



RESTAURANT SCOLAIRE

C'est dans un cadre entièrement rénové que fonctionne le restaurant scolaire depuis le printemps 1997. La salle a été repeinte, insonorisée et le matériel a été changé pour un coût total de : 108492 F. En 96/97 la moyenne journalière a été de 57 repas confectionnés par Nathalie, Monique et Christiane pendant le congé de Monique. 41 repas sont servis sur place et 16 sont livrés à l'École Saint-Joseph. Le nombre est encore en augmentation depuis la rentrée des classes. Ces chiffres ne prennent pas en compte le mois de juillet avec le Centre de Loisirs où 1289 repas ont été fournis. Pour fin 1997, la Mairie envisage de changer la chambre froide. Le prix du repas est toujours de 19 F et 25 F pour les personnes extérieures. Ce service est toujours aussi performant. Je redemande aux familles de l'École Publique de bien respecter les jours de permanence, ceci pour alléger et faciliter le travail de Nathalie et Monique.

DF



ASSOCIATION DE DEFENSE DU SITE DE CELLIEU

Soucieuse de la santé et de la qualité de vie de ses concitoyens, l'Association de Défense du Site de Cellieu dit non au projet A 45.

OUI notre région souffre du chômage et des difficultés de circulation mais pour y remédier, plutôt que prévoir une deuxième autoroute, nous pensons que l'aménagement nécessaire des communications entre Lyon et Saint-Etienne doit passer par l'amélioration de ce qui existe :

- emplois locaux
- voie ferrée pour les voyageurs
- transport combiné rail-route pour les marchandises
- requalification de l'A 47 avec protection des riverains.

ALORS que l'A 45 ne résoudra pas ces problèmes et ajoutera un foyer de nuisances irréversibles. Le projet A 45 n'étant toujours pas inscrit au schéma directeur national des routes, continuons à dire notre opposition.

La mobilisation des habitants est indispensable pour inciter nos élus à se montrer prudents. Plus nous serons nombreux, plus nous réussirons à faire annuler le projet.



Contact : François CATALANO
La Chataignière
42320 Cellieu
Tél. 04 77 20 73 15

FONCTIONNEMENT DU FOYER DES JEUNES

Les jeunes, âgés au minimum de 13 ans, qui souhaitent utiliser le foyer, situé au Bourg, doivent se faire inscrire en mairie. Il leur sera établi, une carte d'adhérent qui leur donnera accès au local.

Les clés du foyer pourront être retirées chez Messieurs Marc Chatagnon et Joachim Espinha.

Il est rappelé, qu'avant de quitter le foyer, celui qui est responsable de la clef doit mettre le chauffage en position "hors gel", vérifier que les volets sont bien accrochés et les lumières éteintes.

ANCIENS COMBATTANTS

L'association comprend 22 membres dont un engagé volontaire 39-45 et 21 AFN

Cette année à l'occasion du 11 novembre, quatre de nos camarades ont été décorés de la croix du combattant.



Le progrès

SERP

ÉCLAIRAGE - ELECTRICITE
Réalisation et Maintenance

18 bis, avenue Berthelot - L'HORME
Tél. 04 77 29 60 64

QUALIFELEC

Qualification ME 4 - TN 4
Mention RT



Jus de FRUITS de QUALITÉ

Médaille d'Or

CONCOURS GÉNÉRAL DE PARIS 1995

BISSARDON JUS de FRUITS S.A.R.L.

Station fruitière - 42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 90 41 - Fax 77 73 48 55



CENTRE TECHNIQUE AUTOMOBILE
GÉRARD PAYRE

2 adresses

Une nouvelle équipe à votre service *Gilles, toujours à votre service*

21, rue de Langonand
42400 Saint-Chamond
Tél. 04 77 22 05 35

13, rue Claude Drivon
42800 Rive de Gier
Tél. 04 77 83 88 21

CENTRE INDÉPENDANT

avec experts automobile à votre disposition



Membre du réseau CENTRE AUTO SÉCURITE

Guy SECOND

CHARPENTE

MENUISERIE

ESCALIERS

CELLIEU

42320 LA GRAND'CROIX

TÉL. 04 77 73 46 13



LUBRIFRANCE

Lubrification et Protection des Surfaces

- Huiles, graisses, fluides de coupe
- Dégraissants, protections des surfaces
- Savons, lessives, absorbants de sol...

14 rue L. Blanchard - 42290 SORBIERS
Tél. 04 77 53 09 04 - Fax : 04 77 53 05 59

Pépinières du Jarez

André Bertholon

La Donzelière

42400 SAINT-CHAMOND

Téléphone 04 77 29 70 13



PÂTISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER
TRAITEUR

33, rue Jean Jaurès - La Grand' Croix
Tél. 04 77 73 22 61

Maison renommée par la qualité de tous ses produits

Garage SOULIER-THIMONIER

42320 CELLIEU

Tél. 04 77 73 00 92



AUTOMOBILES
VENTES - RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

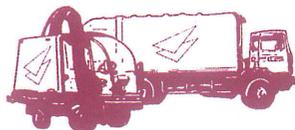


MOTOCULTURE
DE LOISIRS

AGENT HONDA-JARDIN
ÉCHO - VERTS - LOISIRS
MATÉRIEL
ARBORICOLE

La marque de la propreté

- Collecte, transfert et destruction des déchets industriels et ménagers
- Tri et recyclage
- Location de conteneurs et compacteurs tous volumes
- Gestion de centres d'enfouissement technique
- Conception et gestion de déchetteries
- Balayage, enlèvement de graffitis, décollage d'affiches
- Collecte et traitement des Déchets Hospitaliers



☎ 04 77 22 04 25

Agence de SAINT-CHAMOND

Zone Industrielle du Coin - Boulevard des Echarmeaux
42400 Saint-Chamond
Fax : 04 77 22 50 56

gier

industries

*Chaudronnerie
Mécano-soudure
Charpentes métalliques
Montage sur marbres
Presse plieuse de 4 m
Soudure semi-automatique*

**Z.I. de la Péronnière
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04 77 73 56 97**

CHOLTON

TRAVAUX PUBLICS

Réalisation et Maintenance

19^{ter}, Avenue Berthelot
B.P. 11 - 42152 L'HORME
Tél. **04 77 29 61 10**
Fax 04 77 29 65 05



Label de qualité
**CANALISATEURS
DE FRANCE**

Ets SCHMITH

.....
**COMBUSTIBLES - TRANSPORT
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES**

.....
**BOISSONS - VINS
SALINS DU MIDI**

10, RUE DUGAS-MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 31 70 12
Fax 04 77 31 78 76